

### **Matinée d'information et d'échanges**

## **Tout comprendre sur la nouvelle réglementation européenne en matière de drones**

**Lausanne, le 8 juin 2021 – L'Université Populaire de Lausanne (UPL) propose une matinée d'information et d'échanges concernant la nouvelle réglementation européenne sur les drones, qui devrait également s'appliquer en Suisse. Après deux matinées qui ont rencontré un franc succès, l'UPL a décidé de rajouter une nouvelle date afin de permettre aux personnes concernées de se familiariser avec la future législation.**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la nouvelle réglementation en matière de drones est entrée en vigueur dans l'Union Européenne. La Suisse devait elle aussi l'adopter au même moment, mais son application a été repoussée à une date encore inconnue, à la suite d'une motion du Parlement. Cette législation, plus stricte que celle qui est en vigueur actuellement, nécessite une adaptation pour tous les pilotes et exploitants de drones.

De nombreux professionnels et amateurs en Suisse utilisent régulièrement cette technologie. Policiers, pompiers, professionnels de la sécurité ou de la construction y ont recours pour mener à bien leur mission. Les télépilotes amateurs sont aussi de plus en plus nombreux dans notre pays.

C'est pourquoi l'Université populaire de Lausanne s'est associée avec Copteruni, spécialiste de la formation pour pilotes de drone en Allemagne, afin de proposer une matinée d'information et d'échanges en lien avec cette nouvelle législation. Stéphane Chabloz, pilote de ligne chez Lufthansa, dispensera cette formation.

Lors de cet événement, les participants pourront découvrir les particularités de cette nouvelle législation, les droits et les devoirs qu'elle implique pour chaque utilisateur de drone. Les participants auront aussi la possibilité de poser leurs questions et d'exposer leurs problématiques en matière de drones et de formation.

L'Université populaire de Lausanne a déjà dispensé deux matinées d'échanges et d'information sur cette nouvelle réglementation au mois de mai, qui ont chacune rencontré un grand succès. Elle propose donc une nouvelle date pour répondre au fort intérêt concernant cette thématique.

Site internet: [www.uplausanne.ch](http://www.uplausanne.ch)

E-mail: [info@uplausanne.ch](mailto:info@uplausanne.ch)

Téléphone 021 315 24 24 – Fax 021 315 24 20



**Date et lieu de l'événement :**

Samedi 26 juin, de 9h00 à 12h45

Ecole JeunComm - Rue de la Borde 14, 1018 Lausanne

**Plus d'informations sur l'événement et lien d'inscription :**

<https://uplausanne.ch/societe/drones-nouvelle-reglementation-europeenne-1>

**Contact médias:**

Madame Christelle Genier

Chargée de communication – adjointe de direction de l'Université Populaire de Lausanne

Escaliers du Marché 2 - 1002 Lausanne

T : 021/ 315 24 24 – E-Mail : [christelle.genier@uplausanne.ch](mailto:christelle.genier@uplausanne.ch)

Informations complémentaires

**Université Populaire Lausanne**

L'Université Populaire de Lausanne (UPL) est une institution active dans la formation continue depuis 1951. Elle propose des cours du soir dans des domaines variés (langues, culture, philosophie, cuisine, développement personnel ou encore compétences numériques), ainsi que des visites guidées. L'UPL a un statut d'association sans but lucratif. Son objectif : permettre à chacun de suivre des formations de qualité à des prix abordables.

Le programme complet se trouve sur : <https://uplausanne.ch>